

224	UTBM service communication	L'Est républicain	Mardi 23 août 2011
		France Monde	hausse des prix - frais de scolarité - coût de la vie - logements étudiant

Universités A l'origine de la hausse le logement d'abord Les étudiants s'alarment du coût de la rentrée



■ Les étudiants issus de foyers modestes pénalisés. Photo maxppp

ALORS QUE L'INFLATION est de 2,1 %, le « coût de la vie étudiante » augmente de 4,1 % par rapport à l'an dernier, selon l'Unef, premier syndicat étudiant, et le « coût de la rentrée » de 4,2 % selon la Fage, deuxième organisation, soit davantage qu'en 2009 et 2010.

Plus de 4 %

La rentrée coûtera ainsi 2.657,3 euros à un étudiant francilien et 2.265,8 euros en province, précise la Fage.

Pour les deux organisations, la hausse est surtout due au logement et aux niveaux des dépenses obligatoires annoncés cet été par le gouvernement (frais d'inscription, repas universitaire, sécurité sociale). L'unef insistant sur le fait que les petits logements des grandes villes sont ceux dont les loyers augmentent le plus.

Quant aux hausses validées cet été par le gouvernement, elles représentent une augmentation de 4,4 % du coût de la vie, selon l'Unef. Du coup, l'organisation demande que le gouvernement ne sacrifie pas le pouvoir d'achat des étudiants sur l'autel du désendettement et du maintien de la note « AAA » de la dette de la France, alors que des annonces budgétaires sont attendues demain.

Ce n'est pas aux étudiants

de payer le triple A de la France », a déclaré son président, Emmanuel Zemmour, réclamant que le dixième mois de bourse soit bien financé, comme l'avait promis Sarkozy en 2009.

Les chiffres de l'exécutif

Mais le gouvernement se défend : « La hausse du coût de cette rentrée est sans doute l'une des plus faibles des cinq dernières années », a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur Laurent Wauquiez. Il en veut pour preuves une hausse générale des loyers au niveau national « de 1,2 % cette année contre 1,5 % l'an dernier » et une hausse du ticket de repas universitaire de 1,7 %, après 3,4 % en 2010.

« La France est le pays d'Europe dans lequel faire ses études est le moins cher » et le gouvernement a choisi « de ne pas augmenter, avec la crise, les frais étudiants, contrairement à la Grande-Bretagne, l'Espagne ou encore l'Italie », a insisté le ministre. Pourtant, dans l'enseignement supérieur, la part des étudiants issus des foyers modestes a baissé dans le même temps de 9,1 %, « un recul historique » selon Emmanuel Zemmour, car « les barrières financières à l'accès sont de plus en plus grandes ».